Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 21 (1953)
Heft: 4

Artikel: Contre nature
Autor: Leyvraz, René
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-568417

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

À propos d'une campagne de presse

Le moment est venu d'orienter nos abonnés sur la campagne de presse dirigée contre nous par le «Courrier», de Genève. Devant l'importance de cette pénible affaire, nous n'avons pas hésité à y consacrer la majeure partie de ce numéro.

Dans une série d'articles parus de novembre 1952 à février 1953, le rédacteur en chef du «Courrier», M. René Leyvraz, s'en est pris au «Cercle» en particulier, puis a fini par invectiver le monde homosexuel tout entier.

Avec une violence, un manque d'objectivité et de charité remarquables, le chrétien M. Leyvraz nous a attaqués, ignorant absolument tout, non seulement du «Cercle», mais aussi de l'homosexualité et des homosexuels, c'est-à-dire des difficultés que nous avons à surmonter et des problèmes qui se posent au cours de notre existence avec une acuité toute particulière. Il ne s'est pas davantage préoccupé des conséquences, peut-être graves, qu'auraient pu engendrer ses attaques.

Nous nous sommes volontairement cantonnés dans un silence complet, tout en restant attentifs au développement de l'affaire. Au moment même où nous avions décidé d'intervenir avec vigueur, mais courtoisie, auprès des hautes instances religieuses du diocèse duquel dépendent M. Leyvraz et son journal, un nouvel article fut publié dans le «Courrier» qui nous surprit agréablement cette fois. Son auteur, M. l'abbé Paul Buffet, a revêtu son excellent article de toutes les qualités dont étaient dépourvus ceux de M. Leyvraz. M. l'abbé Buffet a droit à notre gratitude la plus sincère pour le courage — il en fallait — et pour la loyauté qui ont dicté ses pertinentes observations.

Nous publions donc ci-après le premier article du «Courrier» intitulé «Contre-nature» paru à fin novembre 1952, l'article de M. l'abbé Buffet «A propos d'homosexualité» paru à fin février 1953, puis la lettre que nous avons adressée à M. l'abbé Buffet à la suite de son article.

Répondant à notre lettre, M. l'abbé Buffet nous a exprimé la crainte que lui inspirait la publication de son article dans notre revue, risquant de susciter une fausse interprétation de sa pensée chez certains de nos lecteurs qui pourraient attribuer à son texte un sens qu'il n'a pas.

Afin d'éviter toute équivoque, et ainsi que nous en avons informé M. l'abbé Buffet, nous avons décidé de publier également sa lettre qui contient certaines précisions propres à éclairer le jugement de nos lecteurs et éliminer toute interprétation erronée.

Ph. Marnier.

CONTRE NATURE

Au seuil de cet article, nous prions instamment les parents de ne pas le laisser aux mains des enfants et des adolescents: il est des sujets que l'état de nos moeurs nous contraint de traiter mais qui doivent être réservés aux adultes.

Nous avons reçu il y a quelque temps, par l'entremise d'un prêtre de nos amis, une revue trilingue illustrée paraissant à Zurich et qui nous a laissés, à la Rédaction,

dans une véritable stupeur — et pourtant les journalistes voient trop de choses pour s'étonner facilement.

Cette revue, qui est dans sa vingtième année, est celle du «cercle» des homosexuels suisses. Elle révèle toute une organisation et une propagande fort bien agencée. Elle se pique d'une certaine tenue littéraire et artistique. On se doute d'ailleurs, dans le grand public, que cette singulière «confrérie» existe, que ses membres se connaissent et se soutiennent. Cette publication en fait la preuve.

L'«amour qui n'ose pas dire son nom» a existé de tout temps, mais c'est aux époques de décadence qu'il prend toute sa virulence — et nous en sommes là, sans aucun doute.

C'est par André Gide surtout que ce sujet scabreux est entré dans le débat public. On en parle de plus en plus ouvertement. Tout récemment l'on a pu voir même un romancier catholique italien, traduit en français, «poser le problème» devant l'Eglise . . .

Rien ne sert plus de jouer à cache-cache: il faut débrider la plaie.

On sait qu'il est des cas, d'ailleurs fort rares, où l'inversion apparaît, sinon comme une anomalie constitutionnelle, du moins comme une anomalie qui remonte à la prime enfance et sur les causes de laquelle la science ne paraît pas encore fixée. C'était le cas d'André Gide lui-même. Ces hommes-là (ou ces femmes) se trouvent donc «invertis» dès l'enfance dans tous leurs réflexes et tous leurs sentiments. Ils ne sont pas personnellement responsables de leur état, qui pose pour eux — il n'est pas question de le nier — des problèmes souvent tragiques. Cette épreuve peut atteindre des hommes d'une haute tenue spirituelle et morale qui ont toute leur vie à combattre contre un tel penchant. Il n'est pas permis aux chrétiens d'ignorer de semblables situations: la charité leur fait un devoir d'en tenir compte. En tout ordre de choses, on ne saurait traiter un anormal ou un malade comme un coupable.

*

Ce n'est pas une raison pour tenter de supprimer la norme! Or c'est précisément ce que bien des intellectuels nous invitent à faire aujourd'hui, au nom d'une liberté qui est proprement une anarchie délirante. C'est là un des aspects les plus redoutables du «pansexualisme» où nous nous enlisons. Comme le sexe est de plus en plus traité pour lui-même, comme instrument de plaisir indépendant de sa fonction naturelle, on en vient à légitimer toutes les anomalies et toutes les perversions. Le marquis de Sade, père du «sadisme», connaît en ce moment une vogue singulière, et l'on vient de rééditer les oeuvres de Von Masoch, créateur du «masochisme»: je les ai vues aux devantures de librairies qui passent pour sérieuses.... Il n'y a évidemment aucune raison pour qu'on s'arrête à l'homosexualité dans cette voie. Les sadiques et les masochistes auront bientôt leurs «cercles» et leurs revues, et l'on nous invitera au nom de la liberté sexuelle à ne plus tarabuster ces intéressants personnages. Pourquoi pas?

L'homosexualité, si elle est en de rares cas une anomalie manifeste, se répand beaucoup plus largement par perversion, et cela dès l'adolescence où les penchants sont souvent ambigus. Les anormaux, surtout s'ils sentent une complicité dans l'état des idées et des moeurs, deviennent aisément des prosélytes de leur anomalie: et nous voilà devant le «cercle», la revue, la propagande... Or, il est incontestable que la perversion ainsi organisée et répandue devient un véritable fléau moral et social: il n'est pas besoin d'insister sur l'affreux détraquement des destinées qu'elle entraîne à sa suite, non seulement pour l'individu mais aussi pour la famille. Les homosexuels, hommes et femmes, deviennent de plus en plus nombreux et entreprenants dans nos agglomérations: les enfants et les adolescents n'échappent pas à leur chasse ignoble, et si nous continuons de ce train, ils passeront à l'insolence ouverte avant qu'il soit long-

temps. Et nous ne parlons pas des autres perversions qui demandent droit de cité au nom de la liberté...

*

Or, il paraît qu'on ne peut rien faire contre cette propagande, du moins sur le plan fédéral. Car nous avons envoyé la revue au Ministère public, qui nous a répondu:

«Le ministère public fédéral ne peut assurer que la répression du trafic des publications immorales en provenance de l'étranger. Par souci d'exactitude, mentionnons que nous avons jusqu'à présent saisi, en application des art. 36 LD et du règlement d'application de ladite loi, toutes les publications étrangères analogues à la revue précitée, qui nous ont été soumises par les autorités douanières.»

Telle est en effet la situation légale, et l'on ne peut pas demander au Ministère public fédéral d'outrepasser ses pouvoirs.

Nous devrions donc nous adresser au canton de Zurich où cette publication est éditée. Mais comme elle y circule depuis vingt ans, on doit bien admettre que les autorités cantonales sont informées et qu'elles laissent libre cours à cette édifiante littérature.

Ainsi donc, nous refoulons impitoyablement les revues analogues à nos frontières, mais nous ne faisons rien contre cette respectable, «gründlich» et traditionnelle publication suisse que nous devons considérer, je pense, comme l'une des expressions valables de la plus vieille démocratie du monde...

Quand je vous disais qu'il n'y en a point comme nous!

A nous, les vieux Suisses aux bras noueux!

A nous Guillaume Tell, Stauffacher, Winkelried, Davel et Berthelier!

Corydon est dans la place. Une charge de coups de pied dans le derrière s'impose, puisque la loi défaille, pour éviter que ce vieux pays tourne aux écuries d'Augias. A moins que nous ne voulions laisser ces messieurs du «cercle» propagandiser notre jeunesse. Nous pourrions même pousser la complaisance jusqu'à leur donner une subvention....

René Leyvraz.

Le Courrier, Genève, 23 novembre 1952.

A propos d'homosexualité

Les articles que notre rédacteur en chef a consacrés à l'homosexualité ont provoqué un certain nombre de réactions. L'une d'entre elles est particulièrement émouvante: elle exprime le drame spirituel d'une femme que des tendances homosexuelles profondes ont conduite à vivre en marge de la morale catholique. Prié de répondre à la lettre poignante qu'elle adresse à notre journal, en gardant l'anonymat, nous avons d'abord hésité à le faire. Comment dire les mots qu'il faut à quelqu'un qui avoue sa souffrance, lorsqu'on est contraint, en un domaine aussi délicat, de rester dans la généralité qu'impose un article de presse? Aux yeux de celui qui souffre, il est probable qu'on paraîtra «moraliser», défendre des principes... Alors que les tiers, simples spectateurs d'un drame auquel ils sont plus ou moins attentifs, nous accuseront peut-être, dans la mesure où nous essayons de comprendre, de transiger avec ces mêmes principes. A la vérité, c'est une réponse personnelle qu'il faudrait tenter d'apporter à un tel problème.

Mais en l'occurrence, il y aurait quelque lâcheté à se dérober. Effor-